



# ROLL-GOM

Tilloy-lès-Mofflaines

## PJ n°63 : Avis du maire sur la remise en état

Rapport

Réf : CACINO210687 / RACINO04460-01

LEGO - AVO / JPT





30/01/2023



## ROLL-GOM

Tilloy-lès-Mofflaines

PJ n 63 : Avis du maire sur la remise en état

Objet de l'indice	Date	Indice	Rédaction Nom / signature	Vérification Nom / signature	Validation Nom / signature
Rapport	30/01/2023	01	L. GODON  A. VOGT 	JP LENGLET 	JP LENGLET 

Numéro de contrat / de rapport :	Réf : CACINO210687 / RACINO04460-01
Numéro d'affaire :	A53945
Domaine technique :	IC01

GINGER BURGEAP Agence Nord-Ouest • 5, chemin des Filatiers – 62223 Sainte-Catherine  
Tél : 03.21.24.38.00 burgeap.arras@groupeginger.com



Tilloy-les-Mofflaines, le 29/09/22

Communauté Urbaine d'Arras  
Citadelle  
146 allée du Bastion de la Reine - CS 10345  
62026 Arras Cedex

A l'attention de M. Le Maire Frédéric LETURQUE

Objet : Demande d'avis sur la remise en état du site lors de l'arrêt définitif des installations

Monsieur Leturque,

Dans le cadre du dépôt du dossier d'autorisation environnementale de notre site de stockage d'huiles usagées de liquide de refroidissement, de pneus usagés et de déchets automobiles, localisé rue Laennec à Tilloy-lès-Mofflaines, et conformément au Code de l'Environnement, impliquant un classement ICPE au titre du régime de l'Autorisation, nous sollicitons votre avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif des installations.

ROLL-GOM, en cas de cessation d'exploitation, retiendra les dispositions suivantes pour la remise en état du site, conformément aux articles R 512-39-1 et suite « Mise à l'arrêt définitif et remise en état », du Code de l'Environnement, partie réglementaire, Livre V, Titre 1<sup>er</sup> et répondra aux exigences :

- De sécurisation des installations,
- De prévention des nuisances et pollutions,
- De vérification de l'absence de pollution du sol et de l'eau environnants.
- 

Nous nous assurerons ainsi de remettre le site dans un état tel qu'il ne s'y manifestera aucun danger, dès l'arrêt définitif des installations, en vue d'un usage futur non sensible, de type industriel.

Dans l'attente de votre avis et de vos éventuelles prescriptions complémentaires, en matière de remise en état du site, nous nous tenons à votre entière disposition, pour tout renseignement supplémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Leturque, l'expression de notre considération distinguée.

Siège social : ZI Est, rue Laennec - 62217 Tilloy les Mofflaines - France

Adresse postale : BP 40058 62217 Beaurains - France

Tél. : 33 (0) 3 21 24 94 95 - Fax : 33 (0) 3 21 24 91 39 - Courriel : [contact@roll-gom.com](mailto:contact@roll-gom.com)

S.A.S. au capital de 1 400 000 € - R.C.S. TC 453 192 973

Page n° 1 / 1

Arras, le 23 février 2023

**Monsieur Richard LETT**  
**Société Roll Gom**  
**ZI Est**  
**Rue Laennec**  
**62217 Tilloy-les-Mofflaines**

**Réf : 435/02/2023/MB/PJ/AV**

Monsieur,

Dans le cadre de la réglementation des Installations Classées Protection de l'Environnement (ICPE), vous nous sollicitez au titre de l'article R 512-39-1 du Code de l'Environnement, sur l'avis de la Communauté Urbaine d'Arras concernant les conditions de remise en état du site après arrêt de l'installation.

La Communauté Urbaine d'Arras a pris acte de vos engagements en cas de cessation définitive d'activité, notamment en matière :

- de sécurisation des installations,
- de prévention des nuisance et pollutions,
- de vérification de l'absence de pollution du sol et de l'eau environnants.

A la vue de ces engagements, j'émet un avis favorable sur vos propositions de remise en état pour l'usage futur du site en cas de cessation définitive de votre activité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

**Pour le Président,**  
**La Vice-Présidente en charge**  
**du Développement Economique**  
**de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion**



**Nathalie GHERBRANT**